

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 13

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
M. Pierre PRIBETICH	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
M. Patrick CHAPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Catherine HERVIEU	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Florence LUCISANO
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	Mme Céline TONOT
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Jean-Philippe MOREL
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Nicolas BOURNY
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Patrick BAUDEMONT
M. Patrick MOREAU	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Yves PIAN	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Stéphanie MODDE	M. Hervé BRUYERE	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	M. Gilbert MENUT
Mme Danielle JUBAN	Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Louise MARIN	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean DUBUET	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Céline TONOT
Mme Lydie CHAMPION	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Renouvellement urbain – Installation d'un centre de formation aux métiers de la restauration « Cuisine Mode d'Emploi(s) » dans le quartier de la Fontaine d'Ouche – Attribution d'une subvention à l'association Panorama

L'association Panorama a créé un dispositif de formation aux métiers de la restauration « Cuisine Mode d'Emploi(s) ». Ce dispositif propose des parcours d'insertion professionnelle de courte durée, qualifiants et immédiatement opérationnels alliant une formation et une mise à l'emploi. Il est destiné aux publics les plus éloignés de l'emploi et en situation de précarité économique et sociale : demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA, jeunes demandeurs d'emploi sans qualification, personnes placées sous main de justice.

L'association souhaite implanter un centre de formation dans le quartier de la Fontaine d'Ouche à Dijon, au niveau du centre-commercial rénové qui proposera un filière de formation CQP boulangerie, viennoiseries et pâtisserie boulangère. Il est prévu l'intégration de 10 stagiaires par session à raison de 5 sessions par an, soit environ 50 stagiaires par an.

Ce projet s'inscrit en cohérence avec les projets du Grand Dijon en matière de développement de l'emploi dans la filière touristique et de la restauration. Il s'inscrit également dans le projet renouvellement urbain du quartier de la Fontaine d'Ouche.

L'association Panorama sollicite un soutien pour la réalisation des travaux visant à l'aménagement et à l'équipement du futur centre de formation. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 420 771 € TTC. L'association Panorama fait appel au soutien du Grand Dijon à hauteur de 60 000 €.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** la subvention suivante au bénéfice de l'association Panorama : 60 000 € ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention relative à cette opération jointe au présent rapport ;
- **de dire** que les montants des dépenses seront imputés sur les crédits ouverts dans le budget 2017.

SCRUTIN : POUR : 76
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 13 PROCURATION(S)